

Compte rendu de la séance

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AVRIL 2014

Date de la convocation : 17 avril 2014

Présents :

BANDELIER Luc ; CALVAT Lylian ; DELARUE Yoran ; DURAND Valérie ; FABREGUES Daniel ; GAUTHEROT Sylvie ; GUILLAMO Annie ; JUAREZ Emilio ; LE BRAS Antoinette ; MÉNÉTRIER Claude ; DOMINGUES Sandrine ; OPPER Evelyne ; PARIS Gisèle ; PEREIRA Christelle ; PEYRARD Dominique ; PRAOM Christian ; RIOUX Christelle ; ROGNON Michel ; ROUX Thierry ; VANCAUWENBERGE Christophe ; VIENNET Alain.

Excusée :

COURCIER Valérie procuration à LE BRAS Antoinette
DOMINGUES Sandrine procuration à GAUTHEROT Sylvie
MARECHAL Cyril procuration à BANDELIER Luc

Thierry ROUX a été désigné secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 20 h 05

COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 15 avril 2014

Le compte-rendu du 15.04.2014 est adopté à l'unanimité.

COMMISSION URBANISME – VOIRIES ET RESEAUX DIVERS

1. Etat des demandes d'urbanisme

Commission urbanisme du 25/04/2014					
TYPE	N° de dossier	Déclarant	Adresse du terrain	Objet de la demande	Décision
DP DÉPÔT	DP02653214C0010	VILLAUMIE Danielle	22 rue du Cheneau Blond 25660 Saône	Abri de jardin sur dalle béton	Complétude - En cours d'instruction
	DP02653214C0014	GAUTHEROT Sylvie	1 rue des Tulipes 25660 Saône	Réfection de toiture : tuiles + zinguerie	Tacite
	DP02653214C0015	CASSARD Jérôme	2 rue des Ronces 25660 Saône	Création d'une terrasse surélevée avec déplacement et réfection des escaliers existants + barrières « bois » en encorbellement.	En cours d'instruction
	DP02653214C0016	CARRY Yvette	9 avenue de la Gare 25660 Saône	Isolation extérieure et bardage canexelle façades Sud-Ouest et Nord-Est	En cours d'instruction
	DP02653214C0017	MONNIN Sonia	53 rue des Frères Maire 25660 Saône	Condamnation de la porte d'entrée existant avec réfection ponctuelle du crépi à l'identique de l'existant et création d'une nouvelle porte d'entrée en lieu et place d'une fenêtre sur la même façade.	En cours d'instruction
	DP02653214C0018	SIMONIN Fabrice	14B rue du Cheneau Blond 25660 Saône	Abri de piscine télescopique	En cours d'instruction
	DP02653214C0019	CUCHE Lucie	12 avenue de la Gare 25660 Saône	Isolation extérieure et bardage canexelle façades Sud-Ouest et Nord-Est	En cours d'instruction
	DP02653214C0020	VUILLEMIN Joseph	9 rue de la cassotte 25660 Saône	Réfection de toiture et zinguerie	En cours d'instruction
	DP02653214C0021	LABBACI	2 rue des Planchettes 25660 Saône	Division foncière : 2 lots	En cours d'instruction
	DP02653214C0022	VERMOT-DESROCHES Jean	11 rue du Hameau 25660 Saône	Remplacement d'un pan de toit shingle par tuiles, remplacement de deux volets roulants à l'identiques suite à infiltration pluviale	En cours d'instruction

DP DECISION	DP02653214C0003	RIGAL Philippe	19 rue Louis pergaud 25660 Saône	Construction d'une véranda	Tacite
	DP02653214C0004	PINHEIRO Nicolas - Copropriété	1 allée Louis Jahier 25660 Saône	Ravalement de façade face Sud- Ouest	Tacite
	DP02653214C0005	BÔLE Louis	1 rue de la fontaine 25660 Saône	Bardage en mélèze sur un mur pignon non visible	Tacite
	DP02653214C0006	MATHEVON Daniel	19 rue du Hameau 25660 Saône	Pose de clôture, d'un portillon et d'un portail	Tacite
	DP02653214C0007	LUX Philippe	20 rue des Frères Maire 25660 Saône	Modification de façade : transformation d'un fenêtre en porte fenêtre	Tacite
	DP02653214C0008	DUFOUR Nathalie	5 rue Francis Bouton 25660 Saône	Rénovation bâti existant et création de surface plancher	Tacite
	DP02653214C0009	FUMEY Daniel	15 rue du Fourney 25660 Saône	Remplacement bardage bois par bardage uni	Tacite
	DP02653214C0011	TAICLET Jean- Pierre	16 rue Chopin 25660 Saône	Appentis en bois pour stationnement véhicule	Tacite
	DP02653214C0012	BRUGIRARD Jacqueline	14 G Grande Rue 25660 Saône	Fermeture partielle d'un balcon par une porte fenêtre vitrée	Tacite
	DP02653214C0013	BOURGON Isabelle	1bis rue des Frères Maire 25660 Saône	Réfection de toiture, zinguerie, isolation et tuiles	Tacite
PCDEPÔT	PC02553214C0004	SCHMITT Pascal	13 Grande Rue 25660 Saône	Garages supplémentaires + piscine intérieure 9 m * 4,5 m + local technique ouvert et fermé	En cours d'instruction
	PC02553214C0005	GRANDPERRIN Myriam	7 rue des Campenottes 25660 Saône	Maison individuelle	En cours d'instruction
	PC02553214C0006	GARNIER Nicolas	ruelle de la Riotte 25660 Saône	Maison individuelle	En cours d'instruction
	PC02553214C0007	Promo-Invest - BONNEFOY Jean- Claude	Lieudit "les Ecots" rue du Cheneau Blond 25660 Saône	Construction d'un bâtiment d'activités commerciales (vente + bureaux : solderie), aménagements extérieurs (voirie, espaces verts, clôtures, stationnement)	En cours d'instruction
	PC02553214C0008	DUCCESCHI Jean-Pierre	12 rue de la Cassotte 25660 Saône	Création de 3 garages couverts et clos en leiu et place de place extérieures existantes, ainsi que d'un local poubelle sur mur existant	En cours d'instruction
PC DÉCISION	PC02553213C0013	Conseil Général du Doubs	5 rue du Collège 25660 Saône	Installation d'un bâtiment modulaire servant de restaurant dédié aux commensaux 70 m²	Accordée avec prescriptions
	PC02553213C0015	SCI la Rocade - BERNARD Denis	Les Ecots 25660 Saône (rue du Cheneau Blond)	Extension du Supermarché existant : stationnement (dont une partie couverte, surface de vente, laboratoires, réserves + déplacement de la station service et de la station de lavage	Tacite au 04/03/2014 Procédure contradictoire du 04/04/2014
	PC02553214C0001	Service Départemental d'Incendie et de Secours du Doubs - Représenté par BESSOT Léon	Rue du Cheneau Blond 25660 Saône	Reconstruction du centre de première intervention de Saône, y compris la démolition des éléments détériorés	Accordée
	PC02553214C0002	SCI ELGA - GUILLAME Evelyne	7 rue Francis Bouton 25660 Saône	Agrandissement d'un logement existant situé au RDC d'un bâtiment existant. Création d'un escalier métal extérieur pour l'entrée du logement existant R+1 et aménagement de places de stationnement sur la parcelle	Tacite
	PC02553214C0003	FAGAUT Javotte	10 rue Louis Pergaud 25660 Saône	Extension d'une maison existante	Accordée avec prescriptions
CUa DÉCISION	CUa02553214C0009	SCP MARCONOT CLEMENT 7 place Jean Moulin 25660 Saône	SCP MARCONOT CLEMENT 7 place Jean Moulin 25660 Saône		Simple information
	CUa02553214C0010	SCP Romain FEUVRIER et Raymond POLATLI 1 rue des Combes 25120 Maîche	SCP Romain FEUVRIER et Raymond POLATLI 1 rue des Combes 25120 Maîche		Simple information
	CUa02553214C0011	SCP RACLE ET COLIN 2D rue Isenbart - BP 31429 25007 Besançon cedex 03	SCP RACLE ET COLIN 2D rue Isenbart - BP 31429 25007 Besançon cedex 03		Simple information

	CUa02553214C0012	SCP CUSENIER DOUGE 28 rue de la République BP132 25014 Besançon cedex	SCP CUSENIER DOUGE 28 rue de la République BP132 25014 Besançon cedex		Simple information
	CUa02553214C0013	SCP MARCONOT CLEMENT 7 place Jean Moulin 25660 Saône	SCP MARCONOT CLEMENT 7 place Jean Moulin 25660 Saône		Simple information
	CUa02553214C0014	SCP ZEDET 16 place Courbet 25290 Ornans	SCP ZEDET 16 place Courbet 25290 Ornans		Simple information
AT DÉPÔT	AT02553214C0001	ALDI Marche SARL - VIAL Philippe	Rue du Cheneau Blond 25660 Saône	Réserve + laboratoire (point chaud)	En cours d'instruction
AT DÉCISION	AT02553212C0004	Distribution Casino France	4 rue du Lac 25660 Saône	Réfection et étanchéité de la toiture existante suite à la grêle	Accordée
TYPE	N° de dossier	Vendeur	Acheteur	Adresse du bien	Application DPU simple
DIA	DIA2014-02	CUCHE Lucie	SCI SLE - Représentant : Jérôme et Nicolas CAMPOVO	14 rue de la Fontaine 25660 Saône	Non
	DIA2014-03	CUCHE Lucie	M et Mme Jérôme CAMPOVO	14 rue de la Fontaine 25660 Saône	Non
	DIA2014-04	CUCHE Lucie	SCI SLE - Représentant : Jérôme et Nicolas CAMPOVO	14 rue de la Fontaine 25660 Saône	Non
	DIA2014-05	HENRIET Daniel	MARGUET Sylvain	53 rue des Frères Maire 25660 Saône	Non
	DIA2014-06	CONTOZ Guy et HYENVEUX Martine	CONTOZ Arnaud et RAMIREZ	3 rue des marais 25660 Saône	Non
	DIA2014-07	CONTOZ Guy et HYENVEUX Martine	CONTOZ Amandine	3 rue des marais 25660 Saône	Non
	DIA2014-08	CONTOZ Guy et HYENVEUX Martine	CONTOZ Arnaud	3 rue des marais 25660 Saône	Non
	DIA2014-09	ROCHAT Michel	BEZARD Anthony	5A rue de la Fontaine 25660 Saône	Non
	DIA2014-10	KNUTTI Christian	GARNIER Nicolas	28 rue de la Fontaine 25660 Saône	Non
	DIA2014-11	MUENIER Corinne	RITTAUD Jacques	5 allée Louis Jahier 25660 Saône	Non

Remarques des conseillers :

Monsieur VIENNET : La commission urbanisme ne s'est pas réunie pour examiner ces demandes. Notamment pour le permis de la S.C.I. La Rocade dont la procédure date du 4 avril. Il aurait été important et utile de voir ce dossier pour informer tous les membres de la commission.

Par ailleurs, il serait utile de rappeler que certains travaux donnent lieu à des demandes préalables comme les ravalements de façade. Il semble que ce point n'a pas été précisé dans le dernier Info-Saône.

Monsieur PRAOM : le rôle d'information appartient également aux conseillers membres de la commission urbanisme.

Monsieur JUAREZ : Il n'a pas été possible d'organiser une réunion de commission par manque de temps. Seules les déclarations préalables de dépôts depuis le début du mandat ont été présentées. La commission sera bientôt invitée à travailler sur l'ensemble des dossiers. Quant au dossier de la S.C.I. La Rocade (Super U), ce dossier fait l'objet d'une instruction complémentaire car seules les prescriptions relevant du Plan d'Occupation des Sols ont été traitées. Il manque tout l'aspect « dossier loi sur l'eau » et réserve incendie pour lequel des demandes complémentaires sont attendues et seront annexées au Permis de Construire.

COMMISSION ADMINISTRATION - FINANCES

2. Délégations au maire

En application de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales, il est proposé de déléguer à Monsieur le maire, pour la durée du mandat, les pouvoirs suivants parmi les 24 délégations possibles :

- Fixer, **dans les limites de 5 000 €**, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal ;
- Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres **d'un montant inférieur à 50 000 €**, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;
- Créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;
- Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- Décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 € ;
- Fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;
- Fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la commune à notifier aux expropriés et répondre à leurs demandes ;
- Fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;
- Intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle,
- Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux **dans la limite de 30 000 € par sinistre** ;

Monsieur le Maire souligne qu'il est possible que ce point revienne en cours de mandat en fonction des besoins qui pourraient survenir.

Madame GAUTHEROT remarque que contrairement au mandat précédent, le Conseil municipal jouera son rôle.

Adopté à l'unanimité.

3. Désignation des représentants de la commune au Conservatoire botanique de Franche-comté

La commune adhère au Conservatoire botanique. Il y a donc lieu de nommer un titulaire et un suppléant.

M. Daniel FABREGUES se présente en tant que titulaire. Madame Sandrine DOMINGUES, absente, avait présenté sa candidature en tant que suppléante.

Il n'y a pas d'autres candidats.

Monsieur Daniel FABREGUES est élu titulaire à l'unanimité.

Madame Sandrine DOMINGUES est élue suppléante à l'unanimité.

Adopté à l'unanimité.

4. Désignation des représentants de la commune à l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Besançon

La commune adhère à l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Besançon. Il y a donc lieu de nommer un représentant.

Monsieur Emilio JUAREZ et Monsieur Michel ROGNON sont candidats.
Après mise au vote à main levée, Monsieur Emilio JUAREZ est élu pour représenter la commune à l'AUDAB ;
Adopté par 19 voix pour, 4 voix contre.

5. Désignation des représentants de la commune au Syndicat de l'Aérodrome

Madame Sylvie GAUTHEROT présente sa candidature.

Il n'y a pas d'autres candidats.

Madame Sylvie GAUTHEROT est élue à l'unanimité.

6. Désignation du correspondant sécurité routière

Monsieur le Maire présente la nécessité de désigner un élu « correspondant sécurité routière » chargé, pour le compte de la commune, de prendre en charge la sécurité routière et la coordination des actions mises en œuvre, en relation avec les services de l'état et des autres acteurs locaux.

Monsieur Thierry ROUX présente sa candidature.

Il n'y a pas d'autres candidats.

Monsieur Thierry ROUX est désigné à l'unanimité.

7. Désignation du correspondant défense

Monsieur Emilio JUAREZ présente sa candidature.

Il n'y a pas d'autres candidats.

Monsieur Emilio JUAREZ est désigné à l'unanimité.

8. Vote des taux d'imposition

Après avoir entendu la présentation de l'adjointe aux finances, il est proposé de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2014.

Compte-tenu de ces éléments, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide de fixer les taux des trois taxes comme suit pour 2014 :

- Taxe d'habitation..... 8.67 %
- Taxe foncière (bâti)..... 13.72 %
- Taxe foncière (non bâti)..... 30.97 %

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat, en fonction du bien immobilier, et connaît chaque année, une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la loi de finances.

Adopté à l'unanimité

9. Attribution des subventions aux associations

Compte 6574 Subventions de fonctionnement versées	2014	
	Demandes	Propositions
Coopérative scolaire maternelle - 1/3 temps pédagogique	2 000.00 €	2 000.00 €
Coopérative scolaire primaire - 1/3 temps pédagogique	8 800.00 €	8 800.00 €
TOTAL subv. 1/3 temps pédagogique	10 800.00 €	10 800.00 €
URFOL - cinéma	3 100.00 €	3 100.00 €
TOTAL subv. Votée avant vote budget	3 100.00 €	3 100.00 €
ACCA Asso des chasseurs	150.00 €	150.00 €
Amicale (L')	5 000.00 €	3 500.00 €

Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre (Asso des)	- €	200.00 €
Anciens Combattants (Asso des)	350.00 €	350.00 €
Asparelle Parents d'Elèves (L)	2 800.00 €	600.00 €
AVALFORT Asso Protection des Forts	100.00 €	100.00 €
Basket Saône Vallée Ornans	700.00 €	600.00 €
Batterie Fanfare	1 500.00 €	1 500.00 €
Boulistes (Les)		
Chat de gout'hier sans toit	500.00 €	100.00 €
Club des Anciens	350.00 €	350.00 €
Cyclistes Saônois		
Donneurs de sang	1 000.00 €	1 000.00 €
Fam. Rurales Asso de Saône	300.00 €	300.00 €
Football (Entente Saône, Mamirolle)	2 500.00 €	2 500.00 €
FSE du Collège	1 544.00 €	1 544.00 €
Handball Saône/Mamirolle (Entente)	3 000.00 €	2 700.00 €
Judo Club du Marais	900.00 €	900.00 €
Jumelage (Comité de)	400.00 €	500.00 €
Karaté Club Saône/Mamirolle	- €	1 000.00 €
LACIM	760.00 €	700.00 €
Loustiques		
MEJ	200.00 €	200.00 €
OMS	- €	350.00 €
Pompiers (JSP Jeunes Sapeurs)		
Tennis Club de Saône	- €	500.00 €
Volley-Ball	200.00 €	200.00 €
Free Fun BMX	- €	- €
Divers		
ACCA Abri de chasse	500.00 €	500.00 €
Amicale . Saônorités.	2 000.00 €	2 000.00 €
Total subventions exceptionnelles	2 500.00 €	2 500.00 €
Total compte 6574	35 554.00 €	36 244.00 €

Adopté à l'unanimité

10. Budget : vote des budgets primitifs 2014

Budget principal.

• SECTION FONCTIONNEMENT :

DEPENSES

011 Charges à caractère général	565 750.00
012 Charges de personnel	602 000.00
65 Charges diverses de gestion courante	270 950.00
66 Charges financières	320 000.00
67 Charges exceptionnelles	2 300.00
022 Dépenses imprévues	20 000.00
023 Virement à la section d'investissement	492 843.54
	2 273 843.54

RECETTES

002 Excédent antérieur reporté	1 236 350.95
013 Atténuations des charges	10 500.00
70 Produit des services	22 150.00
73 Impôts et taxes	1 531 631.00
74 Dotations et participations	463 722.00
75 Autres produits de gestion courante	146 000.00
77 Produits exceptionnels	20 000.00
	3 430 353.95

• **SECTION INVESTISSEMENT :**

DEPENSES

001	Solde d'exécution d'investissement	1 325 235.77
	Restes à réaliser 2013	378 573.13
16	Emprunts et dettes assimilées	226 000.00
20	Immobilisations incorporelles	1 000.00
21	Immobilisations corporelles	142 266.00
23	Immobilisations en cours	62 571.00
	Plateau sportif	205 746.63
	Groupe scolaire	187 811.17
	Salle polyvalente centre bourg	676 411.74
Le total de la section dépenses d'investissement est de		3 205 615.44

RECETTES

	Restes à réaliser 2013	854 901.61
10	Dotations et fonds divers, réserves	735 963.00
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	848 907.29
13	Subventions d'investissement	
	Plateau sportif	100 000.00
	Groupe scolaire	0.00
	Salle polyvalente centre bourg	89 000.00
024	Produit des cessions	84 000.00
021	Virement de la section de fonctionnement	492 843.54
Le total de la section dépenses d'investissement est de		3 205 615.44

Remarques des Conseillers :

Madame GAUTHEROT : Elle constate que la CAF nette est en très forte diminution par rapport aux années précédentes.

Monsieur VIENNET : Il adresse ses félicitations pour le travail fourni par Madame DURAND qui a fait une présentation claire et précise sur ce qu'est un budget communal. Il rappelle que l'excédent antérieur reporté est de 1 236 350 €, ce qui doit rassurer Monsieur le Maire. Les deux opérations de travaux font apparaître un solde positif.

La diminution de la CAF nette est normale dès lors qu'il y a emprunt conséquent, ce qui n'est pas une surprise.

Trois questions sont débattues :

1 . Quelle enveloppe a été prévue pour l'organisation des rythmes scolaires ?

Réponses et remarques sur les rythmes scolaires :

Il était difficile de prévoir une enveloppe pour cette nouvelle organisation. Quand les décisions seront prises une décision modificative budgétaire sera proposée.

M. BANDELIER : Concernant le dossier rythmes scolaires en l'absence de documents de travail il n'a pas été possible d'inscrire des crédits.

M. VIENNET : la précédente municipalité s'était engagée à ne pas se positionner avant les élections. Il n'y a donc pas eu de chiffrage. Cela entraîne une autre question sur la politique de financement notamment par rapport aux parents d'élèves.

Mme GAUTHEROT souligne que les directives ministérielles peuvent encore apporter des modifications.

2 . Sur quel chapitre est imputée la dépense de 7 000 € pour le remplacement du chauffe-eau de l'ancien gymnase ?

Sur l'article 61522 du chapitre 011 du budget principal.

3 . Quel engagement prend Monsieur le Maire pour utiliser l'excédent qui était seulement de 650 000 € en 2008 ?

Monsieur le Maire répond qu'il n'est pas question de puiser dans la réserve budgétaire sauf pour des dépenses non ordinaires.

Le budget principal est voté au scrutin secret, par 19 voix pour, 4 voix contre.

Budget assainissement

• **SECTION FONCTIONNEMENT :**

DEPENSES

011 Charges à caractère général	43 100.00
66 Intérêts d'emprunts	19 657.88
67 Charges exceptionnelles	3 400.00
022 Dépenses imprévues	1 000.00
023 Virement à la section d'investissement	0.00
042 Opérations d'ordre entre section	86 500.00
	<hr/>
	153 657.88
	<hr/>

RECETTES

002 Excédent antérieur reporté	26 053.94
70 Produit des services	100 000.00
042 Opérations d'ordre entre section	39 700.00
	<hr/>
	165 753.94
	<hr/>

• **SECTION INVESTISSEMENT :**

DEPENSES

001 Solde d'exécution d'investissement	199 617.25
Restes à réaliser 2013	22 449.59
16 Emprunts et dettes assimilées	27 200.00
23 Immobilisations en cours	23 000.00
020 Dépenses imprévues	7 000.00
040 Opérations d'ordre entre section	39 700.00
042 Opérations d'ordre dans la section	7 172.00
	<hr/>

Le total de la section dépenses d'investissement est de

326 138.84

RECETTES

Restes à réaliser 2013	229 084.00
27 Autres immobilisations financières	4 000.00
021 Virement de la section de fonctionnement	0.00
040 Opérations d'ordre entre section	86 500.00
042 Opérations d'ordre dans la section	7 172.00
	<hr/>

Le total de la section dépenses d'investissement est de

326 756.00

Voté à l'unanimité.

Budget forêt

• **SECTION FONCTIONNEMENT :**

DEPENSES

011 Charges à caractère général	26 170.00
65 Charges diverses de gestion courante	100 000.00
66 Intérêts d'emprunts	500.00
022 Dépenses imprévues	10 000.00
023 Virement à la section d'investissement	30 500.00
	<hr/>
	167 170.00
	<hr/>

RECETTES

002 Excédent antérieur reporté	246 372.54
70 Produit des services	105 500.00
	<hr/>
	351 872.54
	<hr/>

• **SECTION INVESTISSEMENT :**

DEPENSES

001 Solde d'exécution d'investissement	3 874.10
Restes à réaliser 2013	25 479.50
21 Immobilisations corporelles	20 500.00
020 Dépenses imprévues	10 000.00
	<hr/>

Le total de la section dépenses d'investissement est de

59 853.60

RECETTES

1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	29 353.60
021	Virement de la section fonctionnement	30 500.00
Le total de la section dépenses d'investissement est de		59 853.60

Voté à l'unanimité.

Budget caveaux**• SECTION FONCTIONNEMENT :****DEPENSES**

011	Charges à caractère général	7 200.00
042	Opération d'ordre entre sections	35 540.99
		45 740.99

RECETTES

002	Excédent antérieur reporté	2 413.11
70	Produit des services	43 327.88
		45 740.99

• SECTION INVESTISSEMENT :**DEPENSES**

001	Solde d'exécution d'investissement	38 540.99
Le total de la section dépenses d'investissement est de		38 540.99

RECETTES

040	Opération d'ordre entre sections	38 540.99
Le total de la section dépenses d'investissement est de		38 540.99

Voté à l'unanimité.

Budget C.C.A.S.**• SECTION FONCTIONNEMENT :****DEPENSES**

011	Charges à caractère général	26 450.00
012	Charges de personnel	50.00
65	Charges diverses de gestion courante	3 000.00
		29 500.00

RECETTES

002	Excédent antérieur reporté	0.00
70	Produit des services	24 000.00
74	Dotations et participations	5 500.00
		29 500.00

Voté à l'unanimité.

Budget périscolaire**• SECTION FONCTIONNEMENT :****DEPENSES**

011	Charges à caractère général	87 200.00
012	Charges de personnel	187 000.00
		274 200.00

RECETTES

002	Excédent antérieur reporté	0.00
013	Atténuations des charges	3 000.00
70	Produit des services	155 000.00
74	Dotations et participations	21 850.00
75	Autres produits de gestion courante	95 000.00
		274 850.00

- **SECTION INVESTISSEMENT :**

DEPENSES

001 Solde d'exécution d'investissement	12 359.93
020 Dépenses imprévues	1 900.00
Le total de la section dépenses d'investissement est de	14 259.93

RECETTES

10 Dotations et fonds divers, réserves	1 900.00
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	12 359.93
Le total de la section dépenses d'investissement est de	14 259.93

Voté à l'unanimité.

11. Budget : modification des autorisations de programme et vote des crédits de paiement 2014

Les autorisations de programme et crédits de paiements à reconduire pour l'année 2014 sont présentés aux membres du Conseil municipal.

- **AUTORISATION DE PROGRAMME N° 10**

Autorisation de programme n° 10 pour la réalisation du plateau sportif.					
DEPENSES	TOTAL	Réalisations cumulées au 01/04/2014 (dépenses et recettes au 31/12/2013)	RAR 2013	VOTE 2014	RESTE A REALISER 2015
CREDITS DE PAIEMENT	6 272 030.00 €	5 874 281.07 €	192 002.30 €	205 746.63 €	
RECETTES					
RECETTES AFFECTEES A L'OPERATION					
SUBVENTIONS	858 566.50 €	228 796.89 €	529 769.61 €	100 000.00 €	
EMPRUNT	4 200 000.00 €	4 200 000.00 €		0.00 €	
AUTRES RECETTES					
FCTVA	994 913.35 €	623 251.51 €	0.00 €	310 082.35 €	61 579.49 €
SOLDE	6 053 479.85 €	5 052 048.40 €	529 769.61 €	410 082.35 €	61 579.49 €

Adopté à l'unanimité

- **AUTORISATION DE PROGRAMME N° 11**

Autorisation de programme n° 11 pour la réhabilitation du groupe scolaire.					
DEPENSES	TOTAL	Réalisations cumulées au 01/04/2014 (dépenses et recettes au 31/12/2013)	RAR 2013	VOTE 2014	RESTE A REALISER 2015
CREDITS DE PAIEMENT	4 588 800.00 €	4 256 157.08 €	144 831.75 €	187 811.17 €	0.00 €
RECETTES					
RECETTES AFFECTEES A L'OPERATION					
SUBVENTIONS	871 618.00 €	546 486.00 €	325 132.00 €		
EMPRUNT	2 800 000.00 €	2 800 000.00 €			
AUTRES RECETTES					
FCTVA	715 168.13 €	286 284.90 €	0.00 €	377 383.45 €	51 499.78 €
TOTAL RECETTES	4 386 786.13 €	3 632 770.90 €	325 132.00 €	377 383.45 €	51 499.78 €

Adopté à l'unanimité.

• **AUTORISATION DE PROGRAMME N° 12**

Autorisation de programme n° 12 pour la construction du bâtiment Centre Bourg.					
DEPENSES	TOTAL	Réalizations cumulées au 01/04/2014 (dépenses et recettes 2013)	VOTE 2014	RESTE A REALISER 2015	RESTE A REALISER 2016
CREDITS DE PAIEMENT	833 000.00 €	117 588.26 €	676 411.74 €	39 000.00 €	0.00 €
RECETTES					
RECETTES AFFECTEES A L'OPERATION					
SUBVENTION 23%	149 385.69 €		89 000.00 €	30 192.85 €	30 192.84 €
EMPRUNT	0.00 €				
AUTRES RECETTES					
CESSION DE TERRAIN	84 000.00 €		84 000.00 €		
VRT DU B.FORETS	200 000.00 €	100 000.00 €	100 000.00 €		
FCTVA	120 500.49 €		18 039.75 €	94 595.02 €	7 865.72 €
TOTAL RECETTES	553 886.18 €	100 000.00 €	291 039.75 €	124 787.87 €	38 058.56 €

Adopté à l'unanimité.

Madame DURAND est à nouveau félicitée unanimement pour son excellente présentation.

12. Travaux plateau sportif : non application des pénalités de retard

Certaines entreprises ont réalisé leur marché en temps et en heure et il n'y a pas, par conséquent, lieu de leur appliquer les pénalités de retard.

Lot 02 – Gros-œuvre.	SAS DE GIORGI CONSTRUCTIONS
Lot 10 – Plâtrerie – Peinture – Plafonds suspendus.	SA REVERCHON
Lot 17 – VRD - Espaces verts.	SAS JC BONNEFOY
Lot 18 – Terrain extérieur.	ISS ESPACES VERTS / SAS JC BONNEFOY

Adopté à l'unanimité.

Des pénalités pour absences aux réunions de chantier pour un montant de 4 000 € ont été appliquées sur le décompte général et définitif à l'entreprise ISS ESPACES VERTS, pour le lot 18. Ces absences ont eu peu d'influence sur les délais et la réalisation du marché.

Après négociation, il est proposé d'effectuer une remise de ces pénalités.

Adopté à l'unanimité.

COMMISSION PATRIMOINE – COMMERCE - ENVIRONNEMENT

13. Forêt : parcelles 14 – 16 – 17 travaux d'éclaircies résineuses et vente de gré à gré

Il s'agit d'effectuer des éclaircies résineuses dans les parcelles sus nommées et de vendre de gré à gré les billons de sciage à l'entreprise Forêts et Sciages comtois ainsi que des bois de trituration destinés à la fabrication de panneaux.

Le cubage est estimé à 450 m³. Prix variable selon l'essence (épicéa, sapin, mélèze) et le diamètre. La recette est estimée à 35 000 €

Les dépenses fixées comprennent :

Les frais de bucheronnage et de débardage réalisés par l'entreprise GIRARD à Fertans pour 13 271.50 € TTC

Les frais d'assistance de l'ONF pour l'exploitation de bois façonnées et pour exploitation de bois résineux (coupe de petits bois) pour 1 786.80 € TTC ;

Adopté à l'unanimité

COMMISSION COMMUNICATION – JEUNESSE ET SPORTS

14. Cinéma : autorisation de gratuité de la séance du 02.04.2014

M. BANDELIER explique que la séance de cinéma itinérant programmée le 2 avril n'a pas été annulée malgré l'absence de régisseurs responsables des encaissements.

En conséquence il y a lieu de décider la gratuité de cette séance.

Adopté à l'unanimité.

15. Cinéma : poursuite de la régie de recettes

M. BANDELIER expose que pour poursuivre la programmation des séances de cinéma, il y a lieu de réorganiser une régie de recettes qui encaisse les entrées. Pour information deux régisseurs seront nommés par arrêté du Maire.

Il s'agit de Madame Christelle PEREIRA en tant que titulaire et de Madame GUILLAMO en tant que suppléante.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Plan de déplacements urbains de la communauté d'agglomération :

Le dossier est à disposition des conseillers dans le bureau urbanisme. Une fiche synthétique sera rédigée par M. Emilio JUAREZ pour une présentation pour avis au prochain Conseil municipal.

Personnel communal évoqué en réunion d'adjoints :

L'embauche de remplaçants sur les postes d'un agent technique absent pour maladie et de l'agent de la bibliothèque en fin de contrat, est à l'étude pour l'instant.

Dates à retenir :

Célébration de la journée de l'Europe : le samedi 17 mai de 14h00 à 19h00 Espace du Marais. Partenariat entre les comités de jumelage de Saône, de Mamirolle ainsi que ceux de la CAGB.

A cette occasion, une délégation très importante de Heckendalheim (46 personnes) sera accueillie à Saône les 17 et 18 mai.

La séance est levée à 22 h 30

Le Maire,

Yoran DELARUE



Le rapporteur,

Thierry ROUX

